

Le château de La Motte-Tilly et les travaux de 1780

Aux confins de la Champagne et de la Brie, au cœur d'un vaste parc de soixante hectares, se dresse l'une des plus belles demeures que la France du XVIII^e siècle nous ait léguée : le château de La Motte-Tilly. Donné à l'État (Centre des Monuments Nationaux) en 1972 par la marquise de Maillé, il est bien connu des visiteurs (1). Toutefois des recherches récentes ont favorisé la découverte de documents qui permettent de préciser les jalons historiques de sa construction.

Cet ensemble remarquable fut conçu pour l'abbé Joseph Marie Terray (1715-1778), alors conseiller-clerc au Parlement de Paris, « rapporteur des questions importantes » notamment avec la Cour (ce qui lui valait honneur et richesse), futur contrôleur général des finances de Louis XV en 1769, et son frère Pierre Terray, nouveau propriétaire de la vicomté de Rosières, Procureur général à la Cour des Aides de Paris, maître des requêtes au Conseil.

Lorsqu'ils devinrent seigneurs de La Motte-Tilly en 1748, le vieux château fort était encore debout, entouré de douves et baignant pour ainsi dire dans la Seine. Ils choisirent de fixer leur nouvelle demeure sur les hauteurs dominant le fleuve. Dans un registre paroissial du village voisin de Courceroy, le curé relate qu'« en 1748 Mrs Terray de Rosiers ont acquit [sic] la terre de la Mothe Tilly, Courceroy, Gumery et Fontenay de Mr le Maréchal de Noailles et en ont prit possession le 27 septembre. Mr le Maréchal de Noailles a fait démolir toute la couverture du château de La Mothe sur la rivière de Seine avant que de vendre la terre. Mrs Terray de Rosiers acquéreurs de ladite terre ont continué la démolition et au printemps de 1754 ont fait jeter le plan d'un nouveau château sur la hauteur du chemin de Nogent auquel on a donné le nom du château de belle vue. La première pierre a été posé le 25 juin de la susdite année 1754 par Mme de Rosiers épouse de haut et puissant seigneur du lieu Procureur général à la Cour des aides ».

Leur décision de s'installer définitivement dans la région est liée à la disparition de leur oncle François Terray, ancien Premier médecin de la princesse Palatine, qui les éleva tous deux et était décédé six mois plus tôt en décembre 1753 : ils investirent ainsi l'héritage qui suivit. La Motte-Tilly devint leur château familial, une demeure destinée à faire connaître, de même que les somptueux hôtels particuliers qu'ils firent élever à Paris, leur exceptionnelle ascension sociale.

La réalisation des travaux semble avoir été confiée à un jeune architecte, François-Nicolas Lancret. Un plan retrouvé par hasard au château du Lude par le comte de Rohan-Chabot, descendant de Pierre Terray de Rosières, est légendé ainsi : « plan au rez de chaussée du château de La Motte Tilly qui se construit près de Nogent sur seine - F.N. Lancret arch. Jur. 1755 ».

La biographie de cet architecte comporte des zones d'ombre (2). Les trois seules œuvres que nous connaissions de lui sont situées en Champagne. Outre La Motte-Tilly (1754), il s'agit des anciens hôtels de ville de Châteauvillain (1780-



*Rare portrait de Joseph Marie Terray
par Louis Tocqué (1696-1772)
d'après une photo conservée dans le fonds
photographique du château de La Motte-Tilly.*

(1) Franck GÉRARD, *Château de La Motte-Tilly*, Moisenay, éd. Gaud, 1993.

(2) Henry RONOY, « Les œuvres de l'architecte F.N. Lancret », dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, séance du 7 décembre 1961.